CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E203791** **VALABLE JUSQU'AU** **07/07/2027**

ÉDITÉ LE 09/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2023

Raison sociale : FSC COUVERTURE

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 01/09/2026

Capital : 1 000

28 AVENUE DU PDT J FITZGERALD KENNEDY
93190 LIVRY-GARGAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 947 845 541 00020

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2249342

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021820970204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021820970204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 06 34 60 56 50 **Fax :**

Portable : 06 34 60 56 50

Responsabilité légale :
FURTADO SOARES CARLOS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : fsc.couverture@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 252 266 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente	4	08/07/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 09/10/2026 15:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.